

# MAG

# deleine

Ce qui se passe et ce qu'on aime à La Madeleine



RAMASSER  
LES DEJECTIONS  
DE SON CHIEN:  
UN GESTE CITOYEN

C. NET

Pour un environnemen  
Propre & Sain

AYEZ LE  
BON REFLE

SERVEZ-VOUS  
ET RAMASSEZ! ©



## CADRE DE VILLE

La propreté, notre priorité !

PAGE  
04



## CULTURE ET SORTIES

Quartier libre !

PAGE  
12



## SPORT

Les courses de la Brader'Y

PAGE  
15



## ON A AIMÉ

Les carrés potagers à partager

PAGE  
24



# LA PROPRETÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Notre dossier du mois.

**PAGE 8** CADRE DE VILLE  
Végétalisez votre façade !

**PAGE 10** ACTUS CITÉ  
Hommage aux bénévoles associatifs

**PAGE 14** SPORT  
Un été et une rentrée sportifs !

**PAGE 21** VIVRE ET TRAVAILLER  
Commerçants zéro déchet

**PAGE 25** INFOS PRATIQUES  
Déploiement de la 4G

## TOUTES GÉNÉRATIONS

Les nouveaux locaux du PIJ inaugurés



# CULTURE ET SORTIES

RDV au cinéma en plein air



PAGE  
13

## SOLIDARITÉS

Un carré potager à l'épicerie solidaire



PAGE  
17

## ON A AIMÉ

Le spectacle des assistantes maternelles.



PAGE  
24

# LE MOT DU MAIRE

**A**près la séance du conseil municipal d'avril qui avait vu l'adoption du budget 2018, et la validation des grandes lignes du futur Plan Local d'Urbanisme, la dernière séance du mois de juin a regorgé de sujets intéressant tant le quotidien que l'avenir de notre commune.

Il a en effet été notamment question de la future nouvelle étape de la concertation citoyenne autour du projet « Cœur de Ville », de la relocalisation du projet de Zone d'Activités Solidaires, de l'équipement de la Police Municipale en motos, ou encore de la lutte contre les déjections canines, ...

Le Conseil Municipal étant le lieu des débats et des délibérations qui dessinent et décident La Madeleine d'aujourd'hui et de demain, je rappelle que ses séances sont publiques, et j'invite chacune et chacun à y assister.

D'ici au prochain Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.



Sébastien Leprêtre inaugurant les premiers carrés portagers partagés au square Schumann, à l'occasion de la semaine du Développement Durable. (voir p. 24)

Bien cordialement

MAGdeleine - Juillet - Août 2018 - 14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)  
 Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine  
 Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire  
 Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN -  
 Caroline MONTESINOS (Service Communication). Avec la participation  
 d'Albéric BACQUET pour les photos.  
 «MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.  
 Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20  
 Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98  
 Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 99

# DOSSIER DU MOIS

De la préhistoire à aujourd'hui,  
la petite histoire de nos déchets



**À la Préhistoire :** lorsque les restes de repas s'amoncelaient dans leur grotte, les hommes préhistoriques l'abandonnaient tout simplement pour s'installer dans une nouvelle, encore propre !

**Dans l'Antiquité :** les habitants emportent leurs déchets et les cadavres d'animaux à l'extérieur de la ville. A Athènes ou à Rome, on installe des toilettes publiques.

**Au Moyen-Âge :** alors que les villes se développent, les habitants jettent leurs ordures dans les rues ou les rivières ! Les odeurs deviennent insupportables et des maladies menacent les habitants...

**A la Renaissance :** les maladies contagieuses se propagent et en 1531, chaque maison doit posséder un trou pour y enterrer ses déchets.

**Au 17<sup>ème</sup> siècle :** en 1672, le roi Louis XIV impose aux villageois d'entasser leurs saletés dans différents endroits de la cité. Les premiers éboueurs, appelés âniers, les ramassaient ensuite avec leur charrette tirée par un âne.

**Au 18<sup>ème</sup> siècle :** le ramassage des ordures s'organise et le métier de chiffonnier apparaît. Ce sont les premiers recycleurs ! Ils récupèrent chiffons et autres objets pour les revendre en vue de leur transformation.

**Au 19<sup>ème</sup> siècle :** l'hygiène est enfin prise en compte ! On construit des réseaux d'eau potable et des égouts. En 1884, le préfet de Paris Eugène Poubelle impose aux habitants de déposer leurs déchets dans des récipients spéciaux. La 1<sup>ère</sup> poubelle est née !

**Au 20<sup>ème</sup> siècle :** les modes de consommation évoluent, l'urbanisation se développe et les emballages se multiplient. La gestion des déchets devient, alors, une organisation complexe. La loi du 15 juillet 1975 impose aux communes de collecter et d'éliminer les déchets des habitants.

**Les années 2000 :** de nos jours, les enjeux du développement durable imposent aux collectivités locales de nouvelles manières de penser et concevoir le service public en matière de propreté. En amont de la collecte des déchets, tout doit être mis en œuvre pour éviter leur production.



## J'AIME MA VILLE

# AU SENS PROPRE !

**Slalomer entre les crottes de chien, se débattre avec un vieux mégot collé sous sa chaussure (ou pire, un chewing gum !), être obligé de traverser pour éviter un dépôt sauvage ou de marcher sur la route pour contourner une poubelle non rentrée..., nos rues prennent parfois l'allure de parcours d'obstacles ! Si la Municipalité contribue quotidiennement à la propreté de la ville, en complément de l'action de La Métropole Européenne de Lille pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, il reste un acteur principal à cette propreté urbaine : VOUS ! Notre ville est un espace commun à préserver et à respecter et non, la saleté n'est pas une fatalité !**

## LES AGENTS DE LA VILLE sur tous les fronts

La Ville de La Madeleine fait de la qualité de l'espace public une de ses priorités et met en œuvre, au quotidien, d'importants moyens pour en assurer la propreté. Cela passe par l'application du Plan Municipal de Propreté et le déploiement de moyens humains et matériels conséquents pour nettoyer nos rues et entretenir nos espaces publics.

### Le Plan Municipal de Propreté :

Adopté en juin 2009, le premier Plan Municipal de Propreté avait pour objectifs de définir les moyens visant à améliorer la qualité et le cadre de vie, tout en rappelant les obligations, les gestes et les comportements citoyens que chacun doit respecter. En 2015, la Ville s'est dotée d'un nouveau plan d'actions en matière de propreté qui s'étale jusqu'en 2020.

Celui-ci repose sur une responsabilisation de l'ensemble des acteurs, notamment en faisant participer activement les citoyens à la qualité de leur cadre de vie.

### Les moyens humains :

Le Service Voirie compte 16 agents (11 en propreté urbaine et 5 pour la brigade d'interventions rapides) à plein temps qui travaillent quotidiennement sur le terrain au nettoyage et à l'entretien de la voie publique. Ils assurent en permanence le nettoyage de l'ensemble de la ville, par tous les temps.

Un prestataire extérieur, composé de travailleurs en insertion, intervient en complément des agents municipaux. Ces derniers sont également appuyés par l'équipe des espaces verts qui entretient et embellit les quelques 22

hectares de patrimoine végétal et floral.

Une brigade anti tags, composée de 2 agents, est quant à elle mobilisée pour effacer (après accord du propriétaire), gratuitement, tags et graffitis.

### Les moyens techniques :

- une balayeuse qui permet un nettoyage des caniveaux par haute pression,
- 2 aspirateurs de déchets urbains électriques "Glutton",
- un véhicule pouvant être équipé d'une brosse pour le balayage des rues,
- 2 triporteurs électriques adaptés au ramassage des déchets, notamment dans les parcs et jardins publics,
- 2 pick-up dédiés au ramassage des déchets et des encombrants,

## Quelques chiffres :

- **80** le nombre de kilomètres de rues à nettoyer
- **100** le nombre de poubelles installées dans la ville.
- **250** sapins recyclés en 2017.
- **213,7** kilos de piles et téléphones recyclés dans les lieux publics municipaux en 2017.
- **6** le nombre de fois par semaine où sont vidées les poubelles (y compris le samedi matin).
- **857** interventions de l'équipe «anti-tags» en 2017.
- **900 kilos** de déchets ramassés en moyenne chaque jour par les services municipaux
- **800 000 €** le montant annuel des moyens humains mobilisés (agents de la Ville et société externalisée de nettoyage),
- **200 000 €** le montant annuel des moyens techniques mobilisés (coût global des véhicules, essence, fourniture de sacs et matériel).

**Soit un coût global de 1 000 000 d'euros par an...**

## L'ORGANISATION DE COLLECTES SPÉCIFIQUES

Pour accompagner les Madeleinois dans l'appropriation de bons réflexes de tri, la Ville propose aussi différentes collectes spécifiques :

**Piles, téléphones, cartouches d'encre, bouchons plastiques et liège :** la Ville a signé des conventions avec des associations pour la mise en place de bornes de récupération installées dans les bâtiments municipaux.

**Sapins :** chaque début d'année, la Ville propose de collecter et de broyer votre sapin de Noël. Vous avez la possibilité de récupérer le broyat en forme de copeaux.



**Collecte des bio-déchets :** initiée par la Ville, en collaboration avec les services de MEL, ESTERRA et la SOMAREP (Délégation de Service Public des marchés madeleinois). Au début du marché, des sacs poubelles biodégradables sont distribués aux commer-

çants. En complément, une collecte des cartons a également été mise en place en 2016. Le marché madeleinois a été le premier marché de la Métropole à proposer ce service.

**Mégôts :** ils font l'objet d'un impact visuel négatif associé à des difficultés de nettoyage. Et surtout, les filtres des cigarettes contiennent des substances très nocives qui ont des conséquences importantes sur la pollution de l'eau et des sols. La Ville a installé des cendriers urbains au niveau de certaines poubelles publiques et étudie de nouveaux moyens pour les récupérer et les recycler.

## UN RENFORT DE VERBALISATION

Pour convaincre, force est de constater que la pédagogie ne suffit pas toujours. La Municipalité a ainsi renforcé ses actions de verbalisation afin de faire respecter les règles et de prévenir les actes d'incivilités.

Dépôts sauvages, déjections, poubelles non rentrées... peuvent être verbalisés par les agents de la police municipale assistés par 2 agents assermentés du service propreté.

Les chantiers et leurs abords (propreté et sécurité) sont également inspectés par la Police Municipale.

## Quelques chiffres :

- **35 €** : le montant de l'amende pour le dépôt ou l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets en vue de leur enlèvement par le service de collecte sans respecter les conditions fixées (sacs et containers, horaires...).
- **68 €** : pour le dépôt ou l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements.
- **79** verbalisations en 2012, **495** en 2017.

# VOUS ÊTES des acteurs de la propreté du quotidien

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les crottes de chiens ne portent pas bonheur !**
- Les chewing-gums ne sont pas biodégradables !**
- Les encombrants ne sortent pas tout seuls dans la rue !**
- Les poubelles ne sont pas là pour faire joli !**
- Les mégôts ne disparaissent pas avec la pluie !**

On ne le dira jamais assez, la propreté c'est notre affaire à tous ! Pour garder une ville agréable à vivre, chaque geste compte et aucune incivilité n'est anodine ! Le civisme est primordial pour que nos rues restent propres après les interventions de nettoyage effectuées par les agents de la ville. Alors, faut-il le rappeler, ne jetez rien dans la rue, ni dans les caniveaux (ils servent uniquement à collecter les eaux de pluie).

Votre comportement est exemplaire mais vous constatez une poubelle qui déborde, un dépôt sauvage, un tag ou un problème sur la voirie ? Signalez-

le ! Notre ville dispose de différents outils pour alerter les services municipaux et intervenir dans les meilleurs délais.

### UN NUMÉRO VERT 24H/24, 7J/7 :

Depuis janvier 2013, la Ville a mis en place un Numéro Vert pour répondre aux réclamations des usagers. L'objectif est de fournir aux Madeleinois un service d'intervention rapide pour des problèmes relatifs à la voirie : dégradations de chaussée, déchets, éclairage public...

En dehors des heures d'ouverture, un répondeur prend le relais et la

demande est prise en compte dès la réouverture des services.

**Le Numéro Vert : 0800 059 110 (appel gratuit depuis un poste fixe)**

### UNE APPLICATION SMARTPHONE :

Via l'application smartphone de la Ville, il est aussi possible de signaler un problème sur la voie publique ou une anomalie liée au cadre de vie. Vous avez aussi la possibilité d'envoyer une photo.

Le nouveau site internet, en ligne au mois de janvier prochain, remplacera l'application devenue obsolète et proposera les mêmes services.

### BALADES URBAINES :

Depuis mars 2016, des balades urbaines sont organisées par la Municipalité dans chaque quartier afin de permettre à tous de s'exprimer sur le cadre de vie, et notamment sur la propreté urbaine.

En moyenne, une dizaine de rendez-vous par an sont fixés.

### SUGGESTIONS ET RÉCLAMATIONS :

Vous pouvez effectuer une réclamation via un formulaire dédié soit dans le hall de l'Hôtel de Ville soit sur la page internet de la Ville.

Toutes les réclamations sont enregistrées et traitées.



Tous les ans, au mois de mars, participez à l'opération "Hauts de France propres" • Chaque propriétaire et/ou locataire d'un logement est responsable de la propreté de son trottoir et du fil d'eau • Ne nourrissez pas les animaux (pigeons, chats errants...) cf p.9.

## Quelques chiffres :

- **88** réclamations relatives à la propreté ont été enregistrées en 2017, dont 13 relatives aux déjections canines.
- **5 ans** c'est le temps nécessaire à un chewing-gum pour se dégrader dans la nature,
- **10 ans** c'est le temps nécessaire à un mégot de cigarette pour se dégrader dans la nature,
- **100 ans** c'est le temps nécessaire à une canette pour se dégrader dans la nature,
- **jusqu'à 450 ans** c'est le temps nécessaire à un sac plastique pour se dégrader dans la nature,
- **5 000 ans** c'est le temps nécessaire à une bouteille en verre pour se dégrader dans la nature.

## CORRESPONDANT PROPRETÉ

Afin d'associer les habitants au respect de la propreté, la Ville a choisi de mobiliser, dans chaque quartier, des correspondants propreté, des citoyens volontaires sélectionnés suite à un appel à candidature. Actuellement au nombre de 7, ils sont mobilisés autour d'un objectif commun : contribuer à la qualité de ville madeleinoise. Force de propositions, ils informent les services municipaux, diffusent les bonnes

pratiques et suivent la mise en œuvre dans leur quartier des actions menées en faveur de la propreté.

Afin de compléter et resserrer le maillage de la ville, vous pouvez, vous aussi, vous engager !

## 110 €, ÇA FAIT CH(I)ER LA CROTTE !

## Nouveau plan de lutte contre les déjections canines



Ça a beau porter bonheur, à condition d'y mettre en premier le pied gauche (comme si on avait envie d'y mettre le droit aussi), personne n'aime marcher dans la merde (autant dire les choses comme elles sont...) ! Imaginez aussi le calvaire des mamans avec les poussettes, des personnes en fauteuil roulant...

Les déjections canines sont un véritable fléau malgré la mobilisation des services municipaux qui développent des efforts considérables pour débarrasser nos rues, nos parcs et nos espaces publics de ces immondices. Un travail laborieux, peu valorisant et malheureusement qui s'avère un éternel recommencement...

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux publics pour les enfants. Les propriétaires de chiens sont donc tenus de procéder au ramassage des déjections de leur animal. 57 distributeurs de sachets biodégradables sont disséminés un peu partout dans la ville. Une fois l'affaire dans le sac, les propriétaires de chiens sont ensuite invités à le jeter dans une poubelle et non dans le caniveau !

Pour tous les maîtres qui rechigneraient encore à ramasser les déjections de leur animal, pour ceux qui

pensent que ramasser, c'est se rabaisser et plus globalement pour tous ceux qui n'ont aucun sens civique, la Municipalité a décidé d'engager une nouvelle campagne contre les déjections canines ! Celle-ci se déroulera en deux temps :

## 1 - Opération "Sensibilisation" :

Depuis le début du mois de juillet, une campagne de communication est menée afin d'inciter les propriétaires de chiens à modifier leur comportement et à ramasser les déjections de leur animal. Affiches, tracts, pochoirs sur la voie publique, site internet..., tout sera mis en œuvre pour que le message passe !

## 2 - Opération "Répression" :

Dès le 1<sup>er</sup> octobre, opération verbalisation ! Les propriétaires de chien se verront systématiquement sanctionner s'ils :

- n'ont pas en leur possession un sac adéquat pour ramasser les déjections de leur chien.

**L'amende sera de 38 €.**

- abandonnent le sac de déjections sur le domaine public

**L'amende sera de 68 €.**

- ne ramassent pas

**L'amende sera de 68 € + 42 € de frais de nettoyage, soit 110 € au total.**

## POUR RÉSUMER :

- ayez **TOUJOURS** sur vous un sac pour ramasser les déjections de votre animal, sinon c'est **38 €**.
- jetez le sac dans une poubelle et pas dans le caniveau ou sur la voie publique, sinon c'est **68 €**.
- dans tous les cas, **RAMASSEZ**, sinon c'est **110 €** !

## Quelques chiffres :

- **57** : le nombre de distributeurs de sachets mis à la disposition des propriétaires de chiens pour récupérer les déjections de leurs animaux de compagnie contre 25 en 2010

- **500 000** : sacs canipoches ont été achetés en 2017, contre 300 000 en 2010, soit une dépense de plus **5 000 €** par an.

**Pour rappel, le coût annuel de la propreté s'élève à 1 000 000 d'euros.**

**AIDEZ-NOUS À FAIRE BAISSER CE MONTANT !**

## CHIHUAHUA !



Laurence, madeleinoise rencontrée à l'occasion de notre "séance photo" avec Open, notre chien mannequin (ci-dessus), se déclare ravie des nouvelles mesures en matière de déjections canines. "J'ai toujours ramassé et c'est bien normal !" explique la maîtresse de Litchi, un Chihuahua de 7 mois dont les (petites) crottes ne restent jamais sur la voie publique. "J'ai toujours sur moi de quoi ramasser !".

# DÉCHETS MÉNAGERS, adoptez les bonnes pratiques !

La collecte sélective des déchets ménagers est assurée par la société ESTERRA, mandatée par la Métropole Européenne de Lille au titre de sa compétence en matière de "collecte et de traitement des résidus urbains".

## LES DÉCHETS NON RECYCLABLES :

Ils doivent être placés dans votre bac au couvercle gris ou dans les sacs réglementaires noirs. La collecte a lieu chaque mardi et vendredi matins, à partir de 6h, pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre : le jeudi à partir de 12h30).

## LES DÉCHETS RECYCLABLES :

Ils doivent être placés en vrac dans votre bac au couvercle grenat ou dans les sacs réglementaires roses. La collecte a lieu chaque mardi matin, à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre : le jeudi à partir de 12h30).

Les poubelles de tri sélectif et les sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers (cf ci-dessous).

## LA COLLECTE DES "ENCOMBRANTS" :

Depuis janvier 2013, la MEL a remplacé la collecte des encombrants en porte à porte par une collecte sur rendez-vous. Réservée aux particuliers, elle concerne les objets

ou déchets volumineux : électroménager, canapé, literie, fenêtres, revêtements, branchages en fagots... Plusieurs créneaux sont proposés pour l'enlèvement de vos encombrants dans un délai maximum de 3 semaines.

## LA DÉCHÈTERIE :



Depuis 2011, les Madeleinois ont la possibilité de se rendre à la déchèterie de La Madeleine pour déposer les déchets de jardinage, de bricolage, déchets ménagers spéciaux, équipements électroniques, pneus, huiles...

## LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :

Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement. Leur collecte s'effectue soit directement en déchèterie soit auprès de la camionnette stationnée Place des Fusillés et Déportés, chaque 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 9h à 10h.

## RENTREZ VOS POUBELLES

Par définition, les trottoirs sont des espaces réservés aux piétons. Il est donc obligatoire de ne pas les encombrer, afin de préserver la libre utilisation de ces espaces communs de circulation et de faciliter le nettoyage des rues par les agents de la Ville. Ainsi, les bacs ou les sacs ne doivent pas demeurer sur le domaine public en dehors des jours de collecte :

- ils doivent être sortis fermés la veille du jour de la collecte (à partir de 20h) ou le matin même
- ils doivent être rentrés après le passage d'Esterra, le jour même avant 20h.

**Une amende de 35 € peut être dressée en cas de non respect de ces règles.**

### Pour en savoir plus sur :

#### La collecte de vos déchets :

Poubelle non ramassée, jours de collecte...

> **Contactez la société Esterra au 0825 12 59 62 ou [www.esterra.fr](http://www.esterra.fr)**

#### L'état de votre poubelle :

Poubelle cassée, volée, réception de

bacs de tri, de sacs...

> **Appelez la société CITEC Environnement au 0805 014 511** (numéro vert gratuit).

#### La collecte des encombrants :

Pour convenir d'un rendez-vous, appelez le 0 800 203 775 (numéro vert gratuit accessible du lundi au vendredi) ou rendez-vous sur le

site [www.encombrantssurrendez-vous.com](http://www.encombrantssurrendez-vous.com)

#### La déchèterie de La Madeleine :

La déchèterie madeleinoise est ouverte toute l'année (à l'exception des 11 novembre, 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai) le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 9h à 13h.

> **Déchèterie de La Madeleine : 301, rue du Président Georges Pompidou**  
**Tél : 0800 711 720.**

#### Pour toutes autres questions :

> **Contactez Lille Métropole au 0 800 711 771, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h** (appel gratuit depuis un poste fixe).

## 3 questions à JUSTIN LONGUENESSE

Adjoint au Maire, délégué au Développement Durable,

### Quel bilan peut-on tirer des Plans Municipaux de Propreté mis en œuvre ?

De nombreuses actions et outils ont pu être mis en place avec succès comme le nettoyage des rues en profondeur, la démultiplication des poubelles publiques, la mise en place du numéro vert et de l'application smartphone... La création du service d'intervention rapide nous a également permis d'être beaucoup plus réactifs sur le terrain. On a aussi pu constater une diminution du nombre de dépôts sauvages depuis l'ouverture de la déchèterie madeleinoise.

Le second Plan Municipal de Propreté a quant à lui permis de

placer le citoyen au cœur de la démarche via notamment le dispositif des "correspondants propreté" mais aussi l'opération "Hauts-de-France propres" ou les balades urbaines.

### Quelles nouvelles actions peuvent encore être développées ?

Dans le cadre de notre politique en matière de développement durable, nous développons les aides municipales en faveur de la réduction des déchets ménagers. La Ville subventionne ainsi l'achat d'un composteur ou d'un broyeur à végétaux, et, depuis peu, l'achat d'un poulailler et de poules !

Dans un autre registre et pour favoriser le réemploi, nous avons

installé une boîte à dons en face de la mairie. Bientôt, une Zone d'Activités Solidaires verra le jour. Cette ZAS repose sur 3 piliers fondamentaux : ressourcerie/recyclerie, solidarité, mobilité.

La ressourcerie/recyclerie permettra de valoriser nos objets qui trouveront une seconde vie. Et grâce à "l'outillothèque", il sera possible de bricoler sur place et de réemployer des chutes de matériaux (bois, placo, fond de peinture...) pour nos petits travaux. La ZAS sera aussi un SAS vers l'emploi pour les personnes qui feront vivre au quotidien ce projet. Et mobilité enfin avec un garage avec des outils à disposition qui permettra d'entretenir et de réparer son vélo.



### Pourquoi mener une nouvelle campagne contre les déjections canines ?

Force est de constater que certains de nos trottoirs restent sales en dépit de la mobilisation de nos agents ! Il s'agit aussi répondre à l'interpellation des Madeleinois, légitimement excédés par cette pollution.

En 2017, presque 500 contraventions ont été délivrées par la police municipale pour des faits relatifs à la propreté urbaine, contre 74 en 2013. Dès le 1<sup>er</sup> octobre, la police municipale sera fortement mobilisée pour verbaliser les récalcitrants.

# CADRE DE VILLE



## Agriculture urbaine, **POTAGER À PARTAGER**

**“Potager à partager, servez-vous librement, c’est gratuit !”. VOUS plantez, VOUS arrosez, VOUS entretenez et VOUS récoltez. Plusieurs potagers partagés ont fleuri dans notre commune sur l’espace public. Vous aussi participez et récoltez ce que vous aurez semé !**

Après les associations Berkem Label (espace public en bord de Deûle) et REVES (entrée de l’épicerie solidaire - cf p.17), la Ville de La Madeleine propose ses premiers potagers partagés ouverts aux citoyens ! Vous les trouverez :

- square Schumann : 2 carrés, réalisés à partir de palettes recyclées par les agents municipaux (notre photo), accueillent des herbes aromatiques et des plants de légumes.
- à l’angle des rues Bernadette et Saint Pierre : réutilisation de deux anciennes jardinières.

Ces nouveaux espaces permettent de découvrir et pratiquer le jardinage à petite échelle mais aussi de créer du lien social entre les habitants et les générations.

Voici toutefois quelques consignes simples afin de faire perdurer ces espaces :

- Ils sont ouverts à tous en accès libre dans un souci de partage et d’équité. Cueillez quelques feuilles, quelques fruits ou légumes afin que les autres puissent aussi en profiter !
- C’est votre espace et vous vous en occupez : plantation, arrosage,

entretien et récolte.

- Vous ne cultivez pas de plantes illicites et n’utilisez pas de produits phytosanitaires.

A la demande de nombreux citoyens, de nouveaux projets devraient voir le jour prochainement ! Vous souhaitez proposer de nouveaux emplacements ou vous insérer dans des projets existants ou futurs à proximité de chez vous et avez déjà sollicité vos voisins, n’hésitez pas à vous rapprocher du service Développement Durable de la Ville pour vous faire accompagner !

## ZÉRO DÉCHET

Je fabrique mes pastilles lave-vaisselle

Voici une recette très simple, rapide et économique pour remplacer vos tablettes de lave-vaisselle chimiques, suremballées et onéreuses ! Mélangez :

- 800 grammes de cristaux de soude,
- 200 grammes d’acide citrique
- 300 grammes de gros sel
- et si vous souhaitez les parfumer : 15 gouttes d’huile essentielle de lavande ou de citron.

1 à 2 cuillères à soupe dans le compartiment de votre lave-vaisselle suffisent ! Stockez votre mélange dans un bocal en verre et dans un endroit sec.

Vous pouvez aussi ajouter du vinaigre blanc pour remplacer le liquide de rinçage. Et si vous êtes adepte des petits carrés, réalisez des tablettes avec un bac à glaçons ou un moule en silicone !



## FAÇADE VÉGÉTALISÉE, planète préservée !

Végétaliser sa façade est sans doute le moyen le plus simple et le moins onéreux pour réintégrer de la nature en milieu urbain dense et lutter contre le changement climatique. Un mur végétal offre en effet de très nombreux avantages. Il assure la purification de l’air, la rétention de l’eau, une régulation thermique et la présence de la biodiversité dans la ville.

Végétaliser le bâti permet aussi de renforcer la sensation de nature en ville, par définition très minérale, et force est de constater que nous préférons tous un environnement vert à un environnement gris ! Enfin, elle met en valeur le bâti, peut camoufler un mur disgracieux et même le protéger des graffitis !

Facile à mettre en œuvre et à entretenir, les façades végétales sont réalisées à partir de plantes grimpantes, comme la vigne vierge, le lierre, le houblon, la clématite, le chèvrefeuille... soit directement en contact avec le mur, soit via un treillis

ou grillage installé contre le mur.

**Dans le cadre de son dispositif d’aides aux particuliers, la Municipalité subventionne la végétalisation de votre façade** à hauteur de 50% maximum du coût limité à 100 € par façade végétalisée (plante et treillage nécessaire à la fixation). La fosse de plantation est réalisée par la Ville.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez :

- réaliser une «véritable» végétalisation de façade avec l’installation d’une plante grimpante s’étalant sur toute la façade (ou en grande partie !),
- disposer d’un trottoir en domaine public d’une largeur minimum de 160 cm,
- vous engager à entretenir la ou les plante(s) et à veiller à ce qu’elles n’entravent pas la circulation des piétons,
- faire une déclaration préalable de travaux auprès du service urbanisme



de la mairie (obligatoire dans la mesure où elle modifie l’aspect extérieur de la façade).

**Renseignement auprès du service développement durable au 03 20 12 79 75 ou [developpement-durable@ville-lamadeleine.fr](mailto:developpement-durable@ville-lamadeleine.fr) [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)**

## INCROYABLE MAIS VRAI !

- Les plantes d’un mur végétal filtrent les poussières fines de l’air et transforment le CO<sup>2</sup> en oxygène. 1m<sup>2</sup> de mur végétal extrait 2,3 kilo de CO<sup>2</sup> par an de l’air et produit 1,7 kilo d’oxygène. Avec un mur végétal, vous contribuez à la purification de l’air.

- Les plantes du mur végétal absorbent la lumière solaire. Celle-ci est absorbée à 50 % et réfléchie à 30 %. Un climat plus frais et plus agréable est ainsi créé. Un abaissement de température de 3 °C peut ainsi être réalisé dans la ville.

- Un mur végétal fonctionne comme une barrière insonorisante autour de votre immeuble. Elle absorbe le bruit à 41 % par rapport à une façade traditionnelle et apporte plus de calme dans l’environnement. Cela fournit une réduction sonore de 8 dB, diminuant ainsi de moitié le bruit environnant.

Flash

**COMPTEURS LINKY** : à la demande de la Ville, la société ENEDIS tiendra une 3<sup>ème</sup> et dernière permanence d’informations sur rendez-vous à destination des Madeleinois le mardi 17 juillet de 15h15 à 17h15 à la mairie. Inscriptions obligatoires auprès de l’accueil de la mairie au 03 20 12 79 79.



## Moins d'EAU consommée dans nos bâtiments municipaux

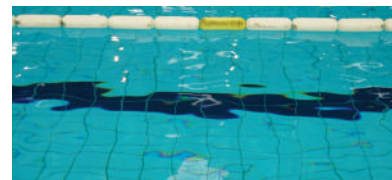
En 2015, la Ville s'est engagée à réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments communaux dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial. Réduire la consommation d'eau a notamment été une priorité en lien avec l'ensemble des utilisateurs : les services municipaux bien sûr mais aussi les associations avec lesquelles un contrat de "maîtrise des fluides" a été passé.

Des dispositifs hydro-économes (mousseurs, douchettes...) ont également été installés dans l'ensemble des bâtiments municipaux et aujourd'hui, on peut constater une baisse non négligeable de la consommation d'eau dans nos bâtiments. Quelques exemples parmi les plus révélateurs :

- piscine : 7 000 m<sup>3</sup> en 2017 contre 13 000 m<sup>3</sup> en 2015,
- école Gaston Leclercq : 167 m<sup>3</sup> en 2017 contre 445 m<sup>3</sup> en 2015

- complexe sportif Claude Dhinnin : 923 m<sup>3</sup> en 2017 contre 1 280 m<sup>3</sup> en 2015.

Ces nouvelles économies s'ajoutent à celles déjà réalisées. En été, l'arrosage des massifs s'effectue en partie grâce à la récupération des eaux de pluie (citernes installées au complexe sportif Claude Dhinnin et aux serres municipales pour un volume de 36 000 litres). Une cuve enterrée permet aussi, depuis l'ouverture du nouveau pôle raquettes, de récupérer les eaux pluviales du toit pour arroser les courts de tennis, nettoyer les véhicules des services techniques et arroser les espaces verts de la Ville. Enfin, des rétenteurs d'eau sont également utilisés dans les différentes suspensions et jardinières pour espacer les arrosages.



## ZERO PESTICIDE dans nos parcs et jardins Et dans le vôtre ?

L'utilisation des pesticides de synthèse, dans l'agriculture, nos espaces verts ou nos jardins, ont des conséquences aujourd'hui reconnues sur l'environnement comme sur notre santé. La loi du 6 février 2014 dite «zéro-phyto», interdit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'utilisation par les collectivités des produits phytosanitaires dans les espaces verts. Une (bonne) résolution déjà adoptée par la Ville de La Madeleine il y a plusieurs années

avec la mise en place de techniques alternatives : désherbage mécanique ou à l'aide de techniques alternatives (eau chaude, désherbage thermique, engrais organiques...), installation de paillage permettant également de limiter le désherbage...

**Dès 2022, ces produits seront également interdits sur le domaine privé. Adoptez dès aujourd'hui de bons réflexes !**



## PIGEONS, ne les nourrissez pas !

Les pigeons prolifèrent rapidement, représentent un risque de maladies infectieuses pour



l'homme et causent des dégradations non négligeables sur l'environnement. Les nourrir attire aussi les animaux errants et d'autres nuisibles comme des rats. **Pour toutes ces raisons, il est interdit de les nourrir, de jeter ou de déposer de la nourriture dans les lieux publics.** Cette même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage.

2 pigeons "bien nourris", c'est 6 à 8 couvées par an et 24 kilos de fientes... Alors, pour éviter leur prolifération, les maladies, les nuisances sonores et pour une ville plus propre, ne les nourrissez pas !

Un arrêté municipal permet la verbalisation de cette infraction.

## TRAVAUX, TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

### RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ET POMPIDOU

A l'issue de travaux en cours de renouvellement d'une canalisation du réseau d'eau potable rue du Général de Gaulle, entre le pont SNCF et la rue de Turenne, la société SOGEA entreprendra des travaux de renouvellement de 600 mètres de canalisation d'eau et de 120 branchements rue Pompidou. Une 1<sup>ère</sup> tranche sera réalisée cet été entre la rue Pardoën et la place de la Boucherie. Le stationnement sera interdit et la rue fermée à la circulation, avec la mise en place de déviations et un accès pour les riverains après 17h.

### RUES JEAN MERMOZ ET DE LA CONCORDE

En août 2018, la MEL procédera à des aménagements en zone 30 du quartier Concorde - Saint Pierre - Mermoz. Les aménagements suivants sont prévus :

- Rue Jean Mermoz : réfection de la chaussée et création d'un dos d'âne, matérialisation du stationnement bilatéral et ajout d'un passage piéton.

- Rue de la Concorde : création d'un dos d'âne.

- Rue Saint Pierre : création d'un dos d'âne et matérialisation d'un double sens cyclable.

### RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Cet été, la MEL va démarrer les travaux relatifs à la Liane 5 (ligne de bus à niveau élevé de service) qui dureront 7 mois. Ces travaux concernent la mise aux normes des arrêts de bus et l'installation de voies prioritaires. L'arrêt de bus «Pompidou» sera supprimé et l'arrêt «Chaufour» repositionné (dans le sens La Madeleine-Marcq-en-Baroeul), tandis que les autres arrêts seront réaménagés. Pendant les travaux, une voie de circulation sera maintenue dans chaque sens de circulation, le stationnement sera neutralisé au droit du chantier. Les travaux engagés cet été concerneront le tronçon en entrée de ville, à partir du carrefour Coubertin.

A l'issue de ces aménagements, on pourra constater un gain net d'une vingtaine de places de stationnement.

## 33 RUE SAINT HENRI, IMMEUBLE À VENDRE

Le 22 juin 2018, le Conseil Municipal a décidé la mise en vente de l'immeuble situé 33 rue Saint Henri. Un cahier des charges (consultable sur le site internet) précise les modalités de la vente et les attentes de la Ville quant au devenir de cet ancien local municipal. Cet immeuble n'a pas vocation à faire l'objet de divisions en vue de la création de logements supplémentaires ou d'une colocation, mais à accueillir une famille. Le rez-de-chaussée en façade sur rue devra

être impérativement (re)converti en garage pouvant accueillir un véhicule au minimum. Une seule **visite du site sera organisée le lundi 3 septembre 2018 à 10h30** (rendez-vous sur place). Les potentiels acquéreurs devront remettre leur proposition au plus tard le vendredi 14 septembre à 12h.

Pour tous renseignements, contactez le 03 20 12 79 82

## ACTUS CITÉ



Ci-dessus, Mireille Mercier mise à l'honneur par Marc Waleryszak de l'association Funk'hi'Pop.

Ci-contre les bénévoles mis à l'honneur autour de Monsieur le Maire et de son adjointe déléguée à la vie associative.

# Bénévoles associatifs, tout simplement MERCİ



"Tous les bénévoles sont importants" déclarait Stéphanie Poullie, adjointe déléguée à la vie associative à l'occasion de la désormais traditionnelle cérémonie d'hommage aux bénévoles associatifs. "Être bénévole, c'est aussi avoir une 2<sup>ème</sup> vie, une 2<sup>nde</sup> famille".

C'est pour leur engagement, leur disponibilité, leur gentillesse, que les présidents et la Ville ont souhaité à nouveau rendre hommage à ces "petites mains", des bénévoles qui, dans l'ombre, donnent vie aux associations et animent la cité.

**Mireille à l'association Funk'hi'Pop :**  
D'abord spectatrice, puis danseuse, Mireille Mercier "préfère les coulisses aux feux de la rampe" explique le président de l'association de danse. C'est avec beaucoup d'émotion que la bénévole a été remerciée.

**Sylvie et Florence au Judo Club de La Madeleine :**

Le président a souhaité mettre à l'honneur Sylvie Leclercq et Florence Timmerman. Toutes deux mamans de champions de judo, elles sont aussi, respectivement, secrétaire et comptable dans la vie comme au sein de l'association.

**Louise, Michèle et Gérard à la Chorale Chante Joie :**

La Chorale, qui fêtera son 40<sup>ème</sup> anniversaire à la rentrée prochaine, a confié sa "joie" de pouvoir compter sur les bénévoles et plus particulièrement Louise Hancelin, Michèle Dautricourt et Gérard Deléglise pour leur engagement et leur participation à l'animation de la ville.

**Laure au Football Club Madeleinois :**

Toujours souriante et disponible, Laure Clerquin anime la buvette du club house participant ainsi à la convivialité du club.

**Michel et Bernard à la Société Saint Vincent de Paul :**

Mises à l'honneur respectives entre le président, Michel Sonnevile, et son "intendant", Bernard Pottier. Tous deux œuvrent activement en faveur d'une trentaine de familles madeleinoises en difficulté.

"Une Ville est une construction collective" s'est exprimé Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine. "Les associations en sont une pierre fondatrice et vous en êtes les maçons. Merci, nous avons besoin de vous".

## Nouveaux Madeleinois ? PARTICIPEZ À LA CÉRÉMONIE D'ACCUEIL

Vous êtes nouveaux Madeleinois ? La Ville de La Madeleine, en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, vous invite à une cérémonie conviviale. Vous serez accueillis par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, le vendredi 5 octobre à 19h, à l'Hôtel de Ville. L'occasion d'échanger, de se rencontrer, de recevoir une documentation complète et pratique sur la Ville ainsi que des bons d'achat de vos commerçants et de partager le verre de l'amitié.

**Si vous souhaitez participer à cette cérémonie, inscrivez-vous auprès du service accueil de la Ville au 03 20 12 79 79**



## Votre nouveau GUIDE PRATIQUE :

La nouvelle édition du guide pratique de La Madeleine est en cours de préparation !

Associations, commerçants, entrepreneurs, restaurateurs, infirmières, plombiers..., vous souhaitez vous faire connaître ? Envoyez vos informations !

Le prestataire en charge de la création du guide sera détenteur d'une lettre accréditive de la mairie.

**service-communication@ville-lamadeleine.fr**

# L'ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

## Qui fait quoi ?



Une mini-tornade a traversé le Nouveau cimetière de La Madeleine, situé chemin de Wervicq à Marquette le 23 mai dernier. Les services municipaux ont été immédiatement mobilisés et les concessionnaires dont les monuments ont été touchés avertis.

Quelques rappels quant aux obligations de la Ville et des concessionnaires :

### L'entretien des parties communes

La Ville a à sa charge l'entretien des parties communes (haies, allées, arbres...) et assure toute l'année des contrôles et interventions pour maintenir les cimetières accessibles, arborés, fleuris et propres. Aux termes de l'article L. 2213-9 du code général des collectivités territoriales, « sont soumis au pouvoir du maire [...] le maintien de l'ordre et la décence dans

les cimetières [...] ». Sur le fondement de ces dispositions, le fonctionnement, l'aménagement et l'entretien des cimetières relèvent de la compétence du maire, qui fait exécuter l'ensemble des opérations nécessaires au bon entretien des parties publiques du cimetière.

### L'entretien des concessions

En revanche, la Ville ne peut intervenir sur les tombes et concessions qui restent du ressort du domaine privé.

Il revient ainsi au concessionnaire ou à ses descendants d'assurer l'entretien et tous travaux liés à la sépulture. Il peut souscrire, le cas échéant, un contrat d'assurance garantissant les dommages résultant de catastrophe naturelle ou aléa météorologique.

Les tombes doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes.

**Service cimetière :**  
**03 20 12 79 77**

## A L'APPROCHE DES VACANCES

### Pensez à vos CNI et passeports



Afin de faciliter vos démarches, vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne directement sur le site de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr) (rubrique "vos démarches administratives").

Il n'existe pas de procédure de rendez-vous d'urgence. Pensez donc à anticiper vos démarches ainsi que vos

déplacements. Le service ne pourra être tenu responsable en cas de refus de voyage pour titre périmé.

Les cartes nationales d'identités sont passées d'une validité de 10 ans à 15 ans pour simplifier vos démarches (seulement pour les personnes majeures titulaires d'une carte délivrée à partir de janvier 2004), valable

## PARTEZ TRANQUILLES

Contre les cambriolages  
les bons réflexes !

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de police peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier de ce service, avant votre départ, téléchargez le formulaire en ligne et déposez-le au commissariat de police afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Vous pouvez aussi vous rendre au poste de police municipale pour obtenir le formulaire.

Celui-ci doit être retourné deux jours au moins avant votre départ. OTV est un service gratuit proposé toute l'année, durant les congés scolaires ou toutes absences de plus de sept jours consécutifs.

Attention, si vous anticipez votre retour, n'oubliez pas de prévenir la police municipale !

63 rue Georges Pompidou  
03 20 74 17 25

uniquement sur le territoire français.

Le service Etat Civil n'a qu'un seul dispositif pour instruire et remettre les demandes de passeports et de cartes nationales d'identités. Ce qui explique le délai de rendez-vous (1 mois).

**Renseignements :**  
**service Etat-Civil au 03 20 12 79**

## VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

*Samedi 14 juillet*

### Fête Nationale

A 10h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts avec la participation des porte-drapeaux.

*Dimanche 22 juillet*

### Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux justes

A 9h30, dépôt de gerbes au monument aux morts avec la participation des porte-drapeaux.

*Mardi 24 juillet*

### Permanence de M. le Maire

De 16h30 à 18h30 à la Mairie.

*Mardi 24 juillet*

### Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

*Mardi 4 septembre*

### 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de La Madeleine

A 18h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts avec la participation des porte-drapeaux.

*Samedi 15 septembre*

### Balade urbaine " Quartier du Romarin".

A 9h, rendez-vous au café brasserie "le Romarin".

*Jeudi 4 octobre*

### Conseil Municipal

A 18h15, salle du Conseil, Hôtel de Ville.

## CULTURE ET SORTIES



# DESTINATION SOLEIL pour la Fête Nationale !

**VENDREDI 13 JUILLET, À PARTIR DE 20H30,  
SUR LA PLACE DU MARCHÉ. ACCÈS LIBRE ET GRATUIT.**

Le 13 juillet prochain, vous avez rendez-vous pour le traditionnel concert de la Fête Nationale avec :

### > LATINOS LOVERS

Sur des rythmes "Gipsy Latino", la soirée commencera sous le soleil du sud de l'Espagne avec Tito et Samuel, deux frères aux origines andalouses.

### > KEEN'V

Après une 4<sup>ème</sup> tournée, des zéniths complets en début d'année, KEEN'V viendra ensoleiller la scène madeleinoise ! 10 ans après la sortie de son premier album, le Rouennais aux plus de 1,2 millions d'albums vendus interprétera ses plus grands tubes : "J'aimerais trop", "Prince

charmant", "Ma vie au soleil", "La vie du bon côté", "Un monde meilleur"... Avec des mélanges reggae, latino, dance, variété française, raggamuffin, dancehall ou encore zouk love, KEEN'V vous fera à coup sûr chanter et danser sur la place du marché !

### > GRAND FEU D'ARTIFICE

Cette soirée dansante et festive se clôturera par une explosion de couleurs, dès 23h, avec un feu d'artifice rythmé au son de variétés internationales.

**Accès libre et gratuit.**  
**Renseignements auprès du service  
animation au 03 20 12 21 69**  
**Facebook**  
**[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)**

## "NOS QUARTIERS D'ÉTÉ", avec l'ACOLJAQ



Le dispositif "Nos quartiers d'été" permet à la Région Hauts-de-France de soutenir des projets d'animations sociales et culturelles dans les quartiers durant la période estivale.

À La Madeleine, l'Association de Coordination des Loisirs des Jeunes et de l'Animation des Quartiers, en partenariat avec la Ville de La Madeleine, a élaboré son programme estival avec les habitants. Après la journée festive du 7 juillet, vous avez rendez-vous :

- Mardis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août
- ALSH et parents – atelier développement durable
- Mercredi 18 juillet : atelier cuisine :

confection de confitures

- Jeudis 2 et 16 août : création d'hôtels à insectes – ouvert à tous dans la limite des places disponibles.
- Jeudi 30 août : ateliers familles - ouvert à tous
- samedis 21 juillet et 4 août : séance d'initiation self-défense, à 14h et à 15h, initiation Boxe, à 16h et à 17h, à la petite salle Gantois (rue des Gantois).

**Pour tous renseignements,  
contactez l'ACOLJAQ  
au 03 20 55 66 05  
[www.acoljaq.fr](http://www.acoljaq.fr)**

## NOUVELLE SAISON

Rendez-vous au mois de septembre pour le lancement de la nouvelle saison culturelle ! Après les Journées Européennes du Patrimoine (cf page ci-contre), une comédie hilarante sera proposée : "D'un sexe à l'autre", le mardi 25 septembre à 19h30 à l'espace Malraux. Ouverture de la billetterie dès le 3 septembre à la mairie et le 4 septembre à la Médiathèque. La plaquette culturelle sera diffusée dans votre boîte aux lettres début septembre. Retrouvez aussi la programmation sur le :

**[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)**

## Après les courses de la BRADER'Y, QUARTIER LIBRE !

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre, de 15h à 19h, entre Romarin et Saint Maur**

C'est l'un des rendez-vous préférés des Madeleinois, petits et grands ! Le prochain Quartier Libre sur le Grand Boulevard, sera organisé à l'issue des courses du semi-marathon de la Brader'Y (cf p.15), le samedi 1<sup>er</sup> septembre, de 15h à 19h.

A pied, en vélo, en trottinette ou en rollers, venez parcourir le grand boulevard entre Romarin et Saint Maur libéré de son flot de voitures !



# "RAID DINGUE" du cinéma en plein air !

**VENDREDI 31 AOÛT, À 21H  
DANS LA COUR DE L'ÉCOLE ROSTAND.**

Avant la rentrée, offrez-vous une séance de cinéma en plein air en prenant place sur l'un des 200 transats installés face à l'écran géant dans la cour de l'école Rostand. Vous assisterez à une comédie avec Dany Boon, Alice Pol et Michel Blanc : "Raid dingue".

Johanna Pasquali est une "fliquette" pas comme les autres. Distracte, rêveuse et maladroite, elle est d'un point de vue purement policier sympathique mais totalement nulle. Elle souhaite pourtant plus que tout être la première femme à intégrer le groupe d'élite du

RAID. Elle finit par se retrouver dans les pattes de l'agent Eugène Froissard (dit "Poissard"), le plus misogyne des agents du RAID. Ce duo improbable se voit charger d'arrêter le redoutable "Gang des Léopards"...

Pas de cinéma sans grignoter quelques gourmandises ! Boissons, chips, friandises... vous serez proposés avec l'association "Les Arts Solidaires".

**Accès libre et gratuit. Renseignements au 03 20 12 21 69.**



## BLOG-NOTES

### JUILLET

*Dimanche 22*

**Condette** : circuit (22 kms) avec Randonnées et Découvertes. Renseignements au 06 37 91 50 72.

### AOÛT

*Dimanche 19*

**Cassel** : circuit (21 kms) avec Randonnées et Découvertes. Renseignements au 06 37 91 50 72.

### SEPTEMBRE

*Samedi 8*

**Billy-Berclau** : l'île aux saules, circuit (10 kms) avec Randonnées et Découvertes. Renseignements au 06 37 91 50 72.

*jeudi 20*

### Boulogne-sur-mer et Audinghen

Contemplez 2000 ans d'histoire à travers la découverte de la ville fortifiée de Boulogne-sur-mer et plongez au cœur de l'Histoire en visitant à Audinghen la Batterie Todt, la plus grosse construction du III<sup>ème</sup> Reich. Renseignements et réservations auprès du Syndicat d'Initiative au 03 20 74 32 35.

## VIDE-GRENIER

Place du marché

L'association Oxygène vous donne rendez-vous **le dimanche 9 septembre**, de 8h à 16h, pour le vide-grenier de la place du marché, cette année organisé au profit de la Société Saint Vincent de Paul (vente des emplacements et buvette). Vous pouvez encore réserver votre emplacement les lundis 30 juillet et 3 septembre, à partir de 18h30 au local de l'association (96 rue Kléber).

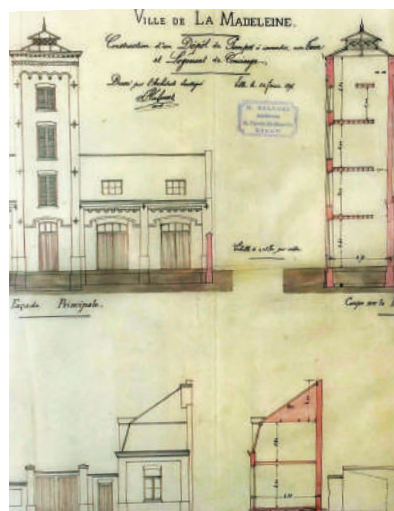
**Rens. au 06 82 07 28 01**

**LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE D'ÉTÉ** : pendant l'été, l'équipe de la Médiathèque vous accueille **les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.**  
**Pour tous renseignements : 03 59 09 59 09 - www.mediathequelamadeleine.fr - Facebook**

## Journées Européennes du Patrimoine L'ART DU PARTAGE

Cette année, les Journées Européennes du Patrimoine auront pour thème : "L'art du partage". Ateliers à la découverte d'instruments de musique, exposition, visites de l'Hôtel de Ville, du château Dufour et de la caserne des pompiers, concert..., rendez-vous le week-end des 15 et 16 septembre pour de nombreuses animations et visites proposées par la Ville, le Syndicat d'Initiative, le Conservatoire de Musique et la caserne des pompiers.

**Facebook.**  
[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)



## FOIRE AUX LIVRES, le samedi 22 septembre

Afin de préparer la rentrée ou les longues soirées d'hiver qui se dessinent à l'horizon, rendez-vous à la foire aux livres le samedi 22 septembre, de 9h à 13h30. Celle-ci se tiendra dans la cour de l'école Rostand.

Vous pouvez encore réserver, gratuitement, votre emplacement auprès de l'accueil de la mairie, avant le 31 août. Réservé aux Madeleinois (sur justificatif).

**Plus de renseignements au  
03 20 12 79 98 ou 03 20 12 79 79**



**MONDIAL DE FOOTBALL** : Si l'équipe de France se qualifie en 1/2 finale puis en finale, les matchs du 10 juillet à 20h et du 15 à 17h, seront diffusés en direct. Infos sur la page Facebook • **Les courses de la BRADERY** se dérouleront le samedi 1<sup>er</sup> septembre. Toutes les infos en page 15

# SPORT

## PISCINE HORAIRES D'ÉTÉ

- du mardi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30 et de 17h à 19h
  - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (de 9h à 11h30 : prêt de matériel adapté aux jeunes enfants).
- Fermeture le lundi et le dimanche.

# Un été SPORTIF !

Tout l'été, des stages de natation sont proposés par les maîtres-nageurs aux enfants. Les séances durent 45 minutes. Il est préférable de participer à l'intégralité du stage qui se déroule du mardi au vendredi (possibilité de participer à plusieurs stages). Avant l'inscription l'enfant sera testé par un maître-nageur pour connaître son niveau. Ce test est gratuit et pourra s'effectuer du mardi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

### Pour l'inscription, prévoir :

- un certificat médical de moins de 3 mois,
- une photo d'identité,
- un justificatif de domicile récent pour les Madeleinois.

Attention, le dossier doit être complet au premier jour du stage pour pouvoir participer au cours de natation.

### Tarifs :

- 4,80 € la séance pour les Madeleinois
  - 7,30 € pour les non madeleinois.
- Inscription à la semaine, paiement à la séance.

### Calendrier :

- semaines 28, 30, 32 et 34 :
  - de 9h15 à 10h : niveau 2
  - de 10h15 à 11h : niveau 1 et pour les 5-6 ans.
- semaines 29, 31, 33 et 35 :
  - de 9h15 à 10h : niveau 3
  - de 10h15 à 11h : niveau 1 et pour les 5-6 ans.



**Piscine de La Madeleine**  
rue du Général de Gaulle  
Tél : 03 20 55 19 61  
piscine@ville-lamadeleine.fr  
www.ville-lamadeleine.fr

# Une rentrée SPORTIVE !

Dès la rentrée, c'est décidé, vous vous remettez au sport ! Pour vous accompagner dans vos bonnes résolutions, la Municipalité propose de nombreuses activités gratuites, exclusivement réservées aux Madeleinois.

**> AU COMPLEXE SPORTIF DU ROMARIN :** activités multisports : badminton, foot en salle, musculation, basket, gym d'entretien...

**Pour les 8 à 12 ans :** le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 12h. Inscriptions les mercredis 5 et 12 septembre de 9h30 à 12h (reprise le mercredi 12 septembre).

**Pour les 16 à 25 ans :** le mardi de 18h15 à 20h45. Inscriptions les mardis 4 et 11 septembre de 18h15 à 20h30 (reprise le mardi 11 septembre).

**Pour les 25 ans et plus :** le lundi de 18h15 à 20h45. Inscriptions les lundis 3 et 10 septembre de 18h15 à 20h30 (reprise le lundi 10 septembre).

**Ecole de badminton :** à destination des 8 - 12 ans, le mardi de 17h à 18h. Inscriptions les mercredis 5 et 12 septembre de 9h30 à 12h (reprise le mardi 11 septembre).

**> AU STADE CARPENTIER :**  
Athlétisme

**Pour les 8 à 12 ans :** initiation à destination des 8 - 12 ans, le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 12h. Inscriptions le mercredi 5 septembre de 9h15 à 12h au complexe sportif du Romarin (reprise le 12 septembre).

**> A LA SALLE DEBEYRE :**

Gymnastique douce :

**Pour les plus de 25 ans :** le vendredi de 12h30 à 13h30. Inscriptions et reprise le 14 septembre de 12h30 à 13h30.

Gym santé (pratique de diverses activités physiques adaptées) :

**Pour les 11 - 18 ans :** le mardi de 17h30 à 19h. Inscriptions les 4 et 11 septembre de 17h30 à 19h (reprise le 11 septembre).

**> A LA PISCINE MUNICIPALE :**

**Cours de natation**

- Inscriptions prioritaires pour les Madeleinois, sous réserve d'avoir été testé (tests gratuits auprès des maîtres-nageurs sur rendez-vous) : à partir du mardi 4 septembre de 9h à 12h et de 14h à 19h45 et le mercredi 5 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h45.



- Les non madeleinois peuvent se présenter à la piscine (sous réserve d'avoir été testé et en fonction des places disponibles) les 6 et 7 septembre de 9h à 18h45.

Les cours de natation reprendront le 11 septembre.

**Pour tous renseignements, contactez le service des sports au 03 20 12 21 63**  
service-sports@ville-lamadeleine.fr  
www.ville-lamadeleine.fr

## AQUADOUCE, AQUATONIC OU AQUAFITNESS ?



L'aquagym fait sa révolution ! À partir du 11 septembre, faites votre choix entre 3 disciplines à l'intensité différente.

**Aquadouce (intensité douce) :** cours utilisant les bienfaits de l'eau pour travailler l'équilibre et la souplesse. Le jeudi à 17h10.

**Aquatonic (intensité modérée à soutenue) :** cours à base d'exercices variés, axés sur le cardio et le renforcement musculaire.

Le mercredi à 8h15, le jeudi et le vendredi à 12h30.

**Aquafitness (intensité soutenue) :** cours à dominante cardio et de renforcement cuisses/abdominaux/fessiers. Le mardi à 19h25, le mercredi et le jeudi à 18h25.

Séances de 45 minutes. 30 places maximum par cours. Accès 15 minutes avant le début du cours.

Tarifs : 4,80 € pour les Madeleinois, 7,30 € pour les extérieurs (carte 10 séances valable 6 mois).

**Renseignements à la piscine ou au 03 20 55 19 61**

# COURSES DE LA BRADER'Y

**RENDEZ-VOUS SUR LA LIGNE DE DEPART MADELEINOISE  
SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE - SUR LE GRAND BOULEVARD**



Le départ des courses de la Brader'Y, traditionnellement organisées en préambule à la braderie de Lille, sera, pour la seconde année consécutive, donné à La Madeleine, sur le Grand Boulevard (au niveau de Botanique).

L'année dernière, plus de 13 000 participants s'étaient élancés sous les applaudissements d'un public venu nombreux encourager une véritable marée humaine de coureurs. L'occasion aussi de voir passer les spécialistes mondiaux de la discipline. Les départs et arrivées des courses se feront au niveau de l'arrêt Botanique. Le village du semi-marathon sera quant à lui installé dans le parc du Jardin des Géants.

#### 4 COURSES SINON RIEN

- le semi-marathon (21 km) - départ à 9h
- le 10 km - départ à 11h
- le 5 km - départ à 12h15 de Wasquehal
- la course 2024 pour les enfants qui pourront soutenir l'organisation des JO de Paris. Départ à 11h45 de Marqu'en-Barœul (inscription gratuite mais obligatoire).

**Pensez à acheter votre dossard au profit de l'association madeleinoise "Agissons pour Cécile" - cf ci-contre.**

[www.semimarathon-lille.fr](http://www.semimarathon-lille.fr)

## COUREZ POUR CÉCILE !

L'Association «Agissons pour Cécile» a été créée en novembre 2015, afin d'aider Cécile, madeleinoise aujourd'hui âgée de 11 ans, atteinte d'une maladie neuromusculaire, à vivre de manière la plus autonome possible. Ses besoins sont évolutifs. Suite à une lourde intervention chirurgicale récente, de nouveaux aménagements et du matériel spécifiques sont nécessaires pour permettre son épanouissement et répondre à son dynamisme et à sa motivation. Si vous souhaitez aider Cécile à réaliser ses projets de vie, en participant au financement de ces aménagements, achetez votre dossard auprès de l'association pour participer aux courses de la Brader'Y.

Le prix des dossards :

- Semi-marathon: 26 €
- 10 kms: 21€
- 5 kms: 9 €

Date limite d'inscription : 15 août

**Pour acheter votre dossard et pour tous renseignements :  
Sandrine DEJONGHE  
Tél : 06 23 23 79 67 ou  
agissonspourcecile@gmail.com**

## STAGES DE TENNIS AU NOUVEAU PÔLE RAQUETTES

Comme chaque été, La Madeleine Tennis Club propose des stages de tennis à destination des madeleinois de 7 à 12 ans. Ils se tiendront du 30 juillet au 3 août et du 6 août au 10 août, de 10h à 16h (possibilité de ramener pique nique pour le midi) au pôle raquettes Jacques Donnay

(305 rue Pompidou). Les inscriptions se font directement au club house avec règlement le jour de l'inscription : 60€ la semaine.

**Pour tous renseignements : LMTC au 06 34 27 67 49**



## SPORT & AMITIÉ



L'association de foot en salle "Sport Amitié" prépare sa rentrée ! Si vous souhaitez entretenir votre forme physique dans un esprit de camaraderie et de convivialité, le club recherche, pour la saison 2018 - 2019, quelques joueurs de plus de 40 ans. Les entraînements se déroulent le lundi soir à la salle Gantois.

Renseignements auprès de Jean-Claude au 06 63 77 93 35



## LES FILLES sur le ring !

Pour apprendre à se défendre en toutes situations mais aussi renforcer sa confiance en soi, le service jeunesse de la Ville a proposé une initiation au self-défense à destination des Madeleinoises. Encadrée par Malik, animateur, et des intervenants spécialisés, cette initiation aura fait de nombreuses adeptes !

Renseignements auprès du service jeunesse au 03 28 52 66 90  
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

SPORT

# ILS FINISSENT LA SAISON EN BEAUTÉ

## Bravo à nos athlètes madeleinois !



### NATATION SYNCHRONISÉE

Le club de natation synchronisée s'est particulièrement illustré à l'occasion des derniers Championnats de France de natation artistique. L'équipe libre se classe 9<sup>ème</sup> et le duo 8<sup>ème</sup> (N2). Félicitations à Chloé Bielawski, Loïse Ceugniz, Ninon Ceugniz, Constance Ducruet, Lili Deloof-Schneider, Inès Lacote, Zeldia Nowak, Nathaëlle Rossi et Vangeline Verstraete et à leur entraîneur, Emmanuelle Abgrall.

L'équipe "Highlight" se classe quant à elle 12<sup>ème</sup>. Bravo à Lili Beague, Eve Corbeau, Romane Duc, Léanne Flamant, Domitille Malhet, Philippine Mallet, Clara Marsal, Carla Paschina, Mia Paschina et Jade Rasson et aux entraîneurs : Marine Isaert et Zélie Jean-Michel.

### LA MADELEINE TENNIS CLUB



L'équipe composée de Pierre Buisine, Flavien Leprêtre et Thomas Salmain, remporte, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le titre de champion du Nord 2<sup>ème</sup> division pour l'équipe 17/18 ans de La Madeleine. Félicitations !

### HORSEBALL

À l'issue des championnats de France de horseball, la famille Martirelli s'est encore illustrée !

Tous passionnés par ce spectaculaire sport équestre, tous champions à de multiples reprises, Enzo, 14 ans, a à nouveau décroché le titre de champion de France cadet.

Son petit frère, Paolo, 9 ans, enlève quant à lui la médaille de Bronze dans la catégorie poussins.



L'équipe 1 du LMTC vient d'obtenir son billet pour la Division Régionale 1. Une belle surprise pour cette équipe qui, sur le papier, était le petit poucet de la poule et qui, grâce à ses performances sur le terrain et une grosse cohésion d'équipe, a déjoué tous les pronostics !

Le LMTC évoluera donc la saison prochaine en Régionale 1, le plus haut niveau jamais atteint pour une équipe de La Madeleine.

### FOOTBALL CLUB MADELEINOIS

Le Football Club Madeleinois a accueilli et organisé le dernier rassemblement féminin de U6 à U9 de la saison sur ses terrains. Et comme cette rencontre tombait le jour de la fête des mères, le FCM a offert à chaque joueuse une rose afin qu'elle puisse l'offrir à sa maman.

Bravo aussi aux bénévoles du FCM et aux parents des licenciés pour le goûter qui a rassemblé toutes les joueuses à l'issue de ce rassemblement qui fut une belle réussite !

Plus de photos sur la page facebook du club.





# Ça pousse comme dans un **REVES !**



L'épicerie solidaire fonctionne depuis 2012. Gérée par l'association REVES (Ressourcerie Epicerie VESTiaire), elle permet à des familles madeleinoises en difficulté de faire leurs courses (épicerie et vêtements), comme tout le monde, mais à moindre coût. Installée dans un local municipal rue

Léon Trulin, l'association possède désormais son carré potager pour alimenter ses rayons en fruits et légumes de saison. "Et c'est du 100% bio !" s'est réjoui Philippe Boilot, président de l'association, qui faisait récemment visiter son jardin extraordinaire à Sébastien Leprêtre.

40 m<sup>2</sup> qui étaient inexploités et laissés à l'abandon ont permis de laisser la place à de magnifiques fruits et légumes de saison ainsi que des herbes aromatiques, vendus au sein de l'épicerie. "Cela permet aussi aux bénéficiaires de privilégier la consommation quotidienne de fruits et de légumes en complément des bons

## SOLIDARITÉS

verts, distribués par le CCAS" s'est félicité Monsieur le Maire.

La Ville a subventionné les outils et les plants tandis que nos jardiniers ont préparé le terrain et donné de précieux conseils en compagnie des membres de la Société d'Horticulture et des Jardins Familiaux Madeleinois.

Dimitri, un ancien client de l'épicerie, a quant à lui été heureux de pouvoir aujourd'hui "renvoyer l'ascenseur", après avoir lui-même été aidé par l'association. Il a ainsi donné un sérieux coup de main, ou plutôt "coup de pelle", aux bénévoles.

Depuis les premières graines semées en mai dernier, tout pousse à foison grâce notamment aux bons soins de Françoise, bénévole.

**EPICERIE SOLIDAIRE :**  
**65 rue Léon Trulin**  
**Tél : 03 28 52 32 04**

## Je sors avec le CCAS : **CIRQUE OU SCIENCES ?**

Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose régulièrement des sorties culturelles et familiales. Les prochaines sont déjà programmées !

Les personnes souhaitant s'inscrire doivent choisir parmi les trois proposées (un ordre de préférence devra être indiqué sur la feuille d'inscription).

### > Forum des sciences à Villeneuve d'Ascq

le mercredi 26 septembre 2018 de 8h à 13h.

Participez à une enquête policière et assistez à la projection au planétarium. "Les cailloux d'Elise" L'objectif de cette séance, à partir de 6 ans, est de faire découvrir l'histoire climatique de la Terre et de prendre conscience que dans cette grande Histoire, celle de l'Homme n'en constitue qu'une infime partie.

### > Sortie au cirque Zavatta

Les 29 et 30 septembre

### > Sortie au cirque de France

Les 10 et 11 novembre 2018.

C'est toujours un moment magique, suspendu et féérique que le cirque propose au public. Dépaysement et émerveillement assurés !

### Inscriptions du 16 août au 14 septembre

à l'accueil du CCAS. Conditions : être Madeleinois et bénéficiaire des minimas sociaux.

### Centre Communal d'Action Sociale

1, rue des Gantois  
 Tél : 03 20 51 16 98



## CET ÉTÉ, je suis vigilant

Le Ministère de la Santé a déclenché, comme chaque année, un dispositif destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous faire recenser auprès du Centre Communal d'Action Sociale de La Madeleine qui prendra régulièrement de vos nouvelles et vous donnera de précieux conseils.

**CANICULE INFO SERVICE au 0 800 06 66 66 - CCAS : 03 20 51 16 98**

## LES BONS GESTES À ADOPTER :

- je bois régulièrement de l'eau,
- je mouille mon corps et je me ventile,
- je mange en quantité suffisante,
- j'évite les efforts physiques,
- je ne bois pas d'alcool,
- je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour,
- je donne et je prends des nouvelles de mes proches.

## TOUTES GÉNÉRATIONS

### Du BAC - 3 au BAC + 3 !

Bac, Bac Pro, BTS, apprentissage, formation continue pour adultes... dès la 3<sup>ème</sup>, le lycée Valentine Labbé est "le" lycée des métiers de la biologie, de la biochimie et des biotechnologies, de la santé et du social.

Labellisé "Campus des métiers et des qualifications autonomie, longévité, santé" en 2011, il est reconnu pour la richesse de son enseignement, la qualité de ses équipements (salles de travaux pratiques modernes et fonctionnelles) et la compétence de ses enseignants.

Les formations enseignées s'intègrent au milieu économique et social de la région, faisant des étudiants du lycée madeleinois les futurs acteurs et les cadres de demain de nos entreprises.

**Pour tous renseignements :**  
**Lycée Valentine Labbé**  
**41 rue Paul Doumer**  
**Tél : 03 20 63 02 63**  
**www.lycee-valentine-labbe.fr**

## LE LYCÉE PRÉPARE SA CURE DE JOUVENCE

Les travaux de modernisation démarreront à l'été 2019



Il en avait fait la promesse à l'occasion de sa venue à la cérémonie des vœux madeleinoise du 19 janvier dernier. Promesse tenue ! Répondant à l'invitation de Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France, s'est récemment rendu au lycée Valentine Labbé afin de visiter les infrastructures et appréhender les travaux de modernisation très attendus (photo ci-contre).

"Valentine Labbé est sur la liste des lycées prioritaires" s'est exprimé Xavier Bertrand tenant à rassurer l'ensemble de la communauté éducative ainsi que le personnel du lycée. "La Région est prête à investir pour la construction et la rénovation de bâtiments au sein du lycée et en faire un pôle d'excellence scientifique !".

"Sur le projet de restructuration du lycée comme sur son fonctionnement, la Région s'engage" s'est quant à lui réjoui Monsieur le Maire. Les travaux devraient débuter l'été prochain. A suivre donc !



## MOULIN ADOS tout l'été !

**Les 11 - 17 ans participeront, du 9 au 27 juillet et du 30 juillet au 24 août, à de nombreuses activités et animations avec le centre Moulin ados :** équitation, kayak, sports de raquette, escalade, trampoline, cuisine, fabrication de cosmétiques, journée à Londres, Disneyland, accrobranche, Futuroscope... Renseignez-vous !

Après les vacances d'été, les accueils périscolaires et extrascolaires repren-

dront dès le mardi 11 septembre :

- le mardi de 14h30 à 18h30
- le mercredi de 13h30 à 17h30
- le jeudi de 15h à 19h
- le vendredi de 14h30 à 18h30.

**CENTRE MOULIN ADOS**  
**(entrée parc De Lattre de Tassigny,**  
**derrière le kiosque).**  
**Tél : 03 28 52 60 08**  
**ou 06 83 82 42 12**  
**centre-moulin@ville-lamadeleine.fr**

## AÎNÉS, taïchi ou tricot ?

Les activités continuent au mois de juillet et feront une pause en août. Rendez-vous à la rentrée pour la reprise de l'ensemble des activités :

- Taïchi : le 13 septembre au dojo du complexe sportif Claude Dhinnin
- Gym : le 11 septembre à la salle de danse du complexe Claude Dhinnin
- Marche nordique : le 13 septembre à la salle Salengro
- Tricot : les 14 et 21 septembre, exceptionnellement à la mairie

- Atelier mémoire : le 10 septembre (G. 1 et 3) et le 17 septembre (G. 2 et 4) à l'espace Dufour.

Le mercredi 5 septembre, assistez au spectacle «Hommage», à 15h, au Restaurant scolaire, rue Kléber.

Pour vous rendre au cimetière, empruntez la navette municipale le 7 août et le 4 septembre.

**Renseignements auprès du service des aînés au 03 20 12 21 62**

Flash

**SUMMER PASS, L'ETE SERA JEUNE !** Tu as entre 15 et 17 ans ? Cet été, la MEL t'offre un chéquier pour bénéficier d'entrées gratuites (patinoire Serge Charles, piscine des Weppes...) et des réductions dans les parcs de la Métropole. Inscris-toi avant le 31 juillet : <http://www.lillemetropole.fr>

# Inauguration des nouveaux locaux du PIJ

Anciennement installé rue de Flandre, le Point Information Jeunesse accueille désormais les jeunes madeleinois au 12 rue du Moulin.

Plus accessibles, plus fonctionnels et entièrement rénovés par les services techniques de la mairie, les nouveaux locaux ont été inaugurés le 9 juin dernier en présence notamment de l'équipe du PIJ et des jeunes qui le fréquentent. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a d'ailleurs tenu à remercier les animateurs du PIJ qui "accompagnent, au quotidien, les jeunes madeleinois pour les aider à devenir des citoyens autonomes et impliqués dans la vie de la cité".

Emmenée par Cécile Foucaut, responsable du service jeunesse, la délégation a visité les nouveaux locaux du PIJ et découvert ou redécouvert l'ensemble de ses missions (cf ci-dessous).

Avec cet emménagement, c'est une nouvelle synergie de proximité au service des jeunes qui se crée avec, regroupés autour d'un même espace : le centre Moulin ados, la Mission Locale et aujourd'hui le Point Information Jeunesse. La Madeleine fait sienne la citation du poète Paul Eluard "Jeunesse ne vient pas au monde elle est constamment de ce monde".



Les nouveaux locaux du PIJ ont été inaugurés par Monsieur le Maire et son adjointe déléguée à la jeunesse, Evelyne Bizoï, en présence de Brigitte Liso, députée de la 4<sup>ème</sup> circonscription du Nord.

## LA JEUNESSE QUI PIJ TOUT !

Lieu d'accueil, d'écoute et d'informations, le PIJ accueille, gratuitement et anonymement, les jeunes de 11 à 30 ans (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...), mais aussi leurs parents et les professionnels en relation avec les jeunes (enseignants, travailleurs sociaux...). Avec l'objectif de les accompagner vers l'autonomie, les jeunes y trouvent des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne : logement, droit, santé, loisirs, jobs, mobilité internationale, transports, volontariat... grâce à une documentation thématique en libre

consultation et des espaces spécialisés.

Le PIJ propose également des actions de prévention (addictions, réseaux sociaux, harcèlement, lutte contre le sida...). Il organise chaque année le forum de l'alternance au mois d'avril, en partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale.

Enfin, vous y trouverez aussi toutes les informations relatives aux différents dispositifs portés par la Ville : "Décroche ton permis", "Tremplin vers l'emploi", "Lauréats de la Jeunesse"... (cf ci-dessous).



## JEUNESSE, des aides taillées sur mesure

### DÉCROCHE TON PERMIS !

Tu as entre 17 ans ½ et 25 ans, absolument besoin du permis de conduire pour faciliter ton insertion professionnelle mais pas les moyens de le financer entièrement ? "Décroche ton permis !" grâce au dispositif d'aide au permis de conduire (auto) accordé par la Ville (anciennement appelé "Bourse au Permis"). Pour bénéficier de cette aide, pouvant aller jusqu'à 700 €, tu dois t'engager à :

- passer l'examen du code dans les 6 mois à compter de l'inscription dans une auto-école partenaire de la Ville,
- passer la conduite dans les 12 mois à compter de cette même date,
- effectuer une action citoyenne de 40h auprès de la municipalité et/ou

d'une association madeleinoise.

**Les dossiers d'inscription sont à retirer au PIJ et rendus complets avant le vendredi 7 septembre.**

Les frais d'inscription à l'auto-école sont désormais versés par le jeune. L'inscription devra être effectuée avant la signature officielle à la mairie au mois d'octobre.

### UN CDD DE 1 MOIS

Dans le cadre de son dispositif «Tremplin Vers l'Emploi», la Ville recrute des jeunes Madeleinois de 18 à 25 ans qui ne sont ni en situation d'emploi, ni en formation, ni en étude afin d'acquies une expérience professionnelle. Tu as jusqu'au mois de septembre pour candidater (CDD de 1 mois, 35h/se-

maine). Envoie ta candidature !

### MENTION TRES BIEN

Félicitations aux bacheliers et lauréats du brevet des collèges ! Si tu as en plus décroché une mention "très bien", rendez-vous au PIJ, muni de ton relevé de notes et d'un justificatif de domicile. Tu seras invité à la cérémonie des "Lauréats de la Jeunesse", le 14 septembre prochain à la mairie, ou tu recevras un chèque culture de 50 € !

### FORMATION PSC1

Une nouvelle session gratuite est prévue au mois d'octobre prochain pour les jeunes madeleinois de 11 à 30 ans. Plus de détails auprès du PIJ.

### POINT INFORMATION JEUNESSE

12 rue du Moulin  
Tél : 03 28 52 66 90  
ou 06 77 82 82 15  
informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr

Du lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h.

Fermeture estivale du lundi 13 au vendredi 24 août.

## SEPTEMBRE, ma semaine d'écolier :

À la rentrée prochaine, retour à la semaine de 4 jours pour les jeunes Madeleinois qui iront donc à l'école le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, à raison de 6 heures par jour.

Dans chaque école publique de la Ville, des accueils périscolaires sont proposés aux élèves le matin, à partir de 7h30, et le soir, jusqu'à 18h30 (étude surveillée pour les élémentaires de 16h30 à 17h30).

Le mercredi, la Ville proposera différents accueils de loisirs avec plusieurs

formules : matin seul, matin + repas, journée sans repas, journée avec repas, après-midi seul.

Pour toutes questions sur les modalités d'inscription, les services de cantine ou d'étude, retrouvez le guide de la rentrée, distribué dans les écoles avant les vacances (également disponible auprès du service famille de la mairie et sur le site internet de la Ville), ou contactez le service au 03 20 12 79 71 ou service-ecoles@ville-lamadeleine.fr

## VIVRE ET TRAVAILLER

Christophe a reçu récemment le prix spécial coup de cœur à l'European Food Truck festival



**ELECTRICO LISBON URBAN FOOD**  
Christophe Paredes : 06 52 77 06 76  
Présent sur le marché madeleinois le vendredi

## Bem Vindo à LISBOA !

En se baladant dans les allées du marché, le food truck jaune et blanc aux couleurs du célèbre tramway de Lisbonne attire notre attention.

En s'approchant, nous remarquons un jeune homme, à l'allure cool mais déterminé, souriant et heureux d'être au service de ses clients qui sont déjà nombreux à déguster ses spécialités. Il s'appelle Christophe Paredes ! Le créateur d'Electrico Urban Food est d'origine portugaise. « Depuis ma plus tendre enfance, j'ai appris à cuisiner les plats traditionnels portugais avec ma mère ! Après avoir quitté mon job de commercial pour cuisiner dans mon camion jaune et blanc, j'ai parcouru les quatre coins du Portugal à la recherche des meilleures recettes authentiques, pour faire voyager mes clients le temps d'un repas ! », explique le jeune entrepreneur qui depuis deux mois fait découvrir la "vraie cuisine" portugaise.

Le food truck au nom du célèbre tramway de Lisbonne est à l'image de sa cuisine : "Le tramway de Lisbonne a su traverser l'histoire tout en se modernisant, un peu comme la cuisine

que je souhaite proposer, des recettes authentiques revisitées", partage Christophe.

Quelles spécialités découvrirez-vous ? Le « Churrasco », spécialité portugaise de grillades est le nom donné à la viande cuite à la braise, qui se déguste découpée en lamelle, nappée de la traditionnelle sauce piri-piri douce ou épicée.

Vous pourrez aussi goûter aux pasteis de nata, pâtisserie portugaise à base de flanc ou tenter le riz à la portugaise ainsi que les beignets de morues.

L'originalité de son concept et la qualité de sa prestation ont récemment été récompensés par le jury de l'« European Food Truck Awards » à l'occasion du Brussels Food truck festival. Christophe a obtenu le prix "coup de cœur" parmi les 88 food trucks venant de toute l'Europe !

L'ancien Madeleinois remercie les commerçants du marché qui l'ont aidé à concrétiser son projet. Depuis, la petite entreprise grandit et fait découvrir le charme d'une cuisine authentique et savoureuse !

## A la découverte du NOUGAT DU NORD

La confiserie du Pré Catelan organise des visites pour vous faire découvrir la fabrication du nougat du Nord.

Depuis 1925, la nougaterie familiale du Pré Catelan fabrique à La Madeleine le délicieux nougat de votre enfance.

Pendant votre visite, vous assisterez à la cuisson traditionnelle dans des chaudrons de cuivre, à l'impressionnante coulée du nougat, à la coupe et à la mise en sachets. Vous terminerez votre visite en découvrant l'univers du nougat du Nord dans la charmante boutique où vous pourrez le goûter. Un cadeau sera offert à chaque visiteur.

Les visites auront lieu les mercredi 4 juillet et mercredi 5 septembre de 14h à 15h pour tout public et le mercredi 18 juillet de 14h à 15h pour les familles.

Tarif : 4 € - 3 € pour les moins de 14 ans

Rendez-vous à la Confiserie au 148 rue du Pré Catelan à La Madeleine

Inscription et réservation obligatoire au 03 20 55 55 75 ou sur [reservation@lamaisondunougat.com](mailto:reservation@lamaisondunougat.com)



**LA CONFISERIE DU PRÉ CATELAN : 148, rue du Pré Catelan**  
Tél : 03 20 55 55 75

## Mazeberry, nouvelle pépite madeleinoise de la French Tech !



Gain de productivité et de temps, réduction des coûts marketing, meilleure gestion des stocks... Mazeberry vous aide à prendre le contrôle de vos investissements !

Installée rue de l'abbé Lemire depuis avril 2011, la start-up madeleinoise a été distinguée, pour la seconde année consécutive, par le "Pass French Tech". Attribué aux entreprises innovantes en hypercroissance (affichant une croissance supérieure à 100% sur les 3 dernières années), ce label représente une réelle opportunité pour accroître son positionnement, notamment à l'international.

"C'est un honneur d'être la première société des Hauts-de-France à obtenir le Pass French Tech pour la deuxième année consécutive" s'est exprimé Thibaut Lemay, fondateur et président de Mazeberry. "L'obtention de ce label devrait beaucoup nous aider à attirer les meilleurs ingénieurs informatiques d'autant plus que nous souhaitons accueillir une nouvelle personne par mois pendant les 18 prochains mois !".

**Mazeberry : 40 rue de l'Abbé Lemire**  
Tél : 03 66 72 80 24  
[www.mazeberry.com](http://www.mazeberry.com)

# COMMERÇANT, DEVENEZ UN Z'HEROS "zéro déchet" !



Près de 5 millions de tonnes d'emballages ménagers\* sont introduits chaque année en France. Omniprésents dans notre quotidien et rarement réutilisés, les sacs, boîtes, papiers jetables, ont un impact environnemental négatif et engendrent une quantité considérable de déchets.

Les consommateurs sont de plus en plus séduits par la réutilisation des emballages et la diminution de leurs déchets. L'une des solutions consiste à acheter ses aliments en vrac en se munissant de sacs réutilisables, de tupperware, de bocaux ou autres contenants.

Dans les commerces, les emballages inutiles sont encore nombreux. Toutefois, aller chez un commerçant avec ses bocaux ou ses sacs à vrac n'est pas chose aisée.

Consciente de ce frein, la Ville de La Madeleine propose

la signature d'une charte qui engage les commerçants sur la diminution des déchets et sur d'autres engagements en faveur de l'environnement (voir les engagements ci-contre).

Faites comme la pâtisserie boulangerie, l'Atelier des saveurs, ou le bottier cordonnier, Frédéric Duhal qui ont déjà signé la charte "Commerçant zéro déchet".

Certains commerçants du marché ont également franchi le pas : Mélanie Ducret de "On part en vrac", la fleuriste, Madame Vandekerkhove, le poissonnier, Monsieur Foret, ou encore Monsieur Squedin vendeur de fruits et légumes. En respectant les huit points de la charte (voir encadré) faites partie des z'héros des commerçants !

La Ville de La Madeleine s'est engagée dans une démarche de Développement Durable, notamment au travers de son plan municipal de propreté et de la collecte des bio-déchets depuis octobre 2010 sur les marchés. En complément, une collecte des cartons a également été mise en place en 2016, devenant ainsi les premiers marchés de la métropole proposant ce service.

La démarche Zéro Déchet de la Ville de La Madeleine se décline sur plusieurs niveaux : participation au défi métropolitain 0 déchet, primes pour l'achat de composteurs, ou l'acquisition de poules. Ces primes sont également disponibles pour les commerçants madeleinois.

En adoptant les bons gestes, les commerçants peuvent contribuer à la démarche Zéro Déchet.

Commerçants, soyez éco-responsables et engagez-vous avec nous !

## Je suis un commerçant zéro déchet, je m'engage :

- > J'informe la clientèle pour mieux la sensibiliser,
- > j'oriente les produits/services vendus vers des produits respectueux de l'environnement et/ou bio et/ou issus d'une agriculture/pêche raisonnée
- > je propose des produits ou des services locaux,
- > je ne distribue pas automatiquement de sacs,
- > je propose des produits en vrac ou sans emballage,
- > j'accepte les contenants personnels,
- > je propose des sacs ou des cabas réutilisables,
- > je trie mes déchets, respecte le tri des bio-déchets et le tri des cartons.

**Vous êtes intéressés par la démarche "zéro déchet", contactez le service commerces de la Ville au 03 20 12 79 73 ou par mail : [n.six@ville-lamadeleine.fr](mailto:n.six@ville-lamadeleine.fr)**

## Selfie



## À VOS SELFIES !

### Concours de photos par l'UCAP

Pendant vos vacances, participez au concours selfies organisé par l'Union des Commerçants Artisans et Professionnels Madeleinois.

Cet été, jusqu'au 31 août, pendant vos vacances, postez vos selfies et gagnez des cadeaux !

Pour jouer, rien de plus simple :

- 1 - Vous prenez un selfie avec dans un coin le logo UCAP (que vous pouvez vous procurer chez l'un de vos commerçants)
- 2 - Vous l'envoyez sur la page facebook de l'UCAP La Madeleine
- 3 - Vous demandez à vos amis de liker votre photo

Les 5 auteurs des photos les plus likées gagneront des cadeaux

[www.ucap-lamadeleine.fr](http://www.ucap-lamadeleine.fr)

## Vos commerces restent ouverts !

La Métropole Européenne de Lille engagera prochainement des travaux relatifs au réaménagement de la Liane 5 (ligne de bus à niveau élevé de service) qui s'étend sur les communes de Haubourdin, Marquain-Barœul, La Madeleine, Lille et Loos. Sur tout le linéaire de la rue du Général de Gaulle, les travaux concernent la mise aux normes des arrêts de bus et l'installation de voies prioritaires.

Pendant la durée des travaux, vos commerces de la rue de Gaulle restent ouverts !

Retrouvez les horaires d'ouverture de l'été de vos boulangeries sur le site de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr) • Le cirque Achille Zavatta - direction Teddy Dubois revient à La Madeleine, sur la place du marché, les samedi 29 et dimanche 30 septembre.

# ON A AIMÉ



2



1



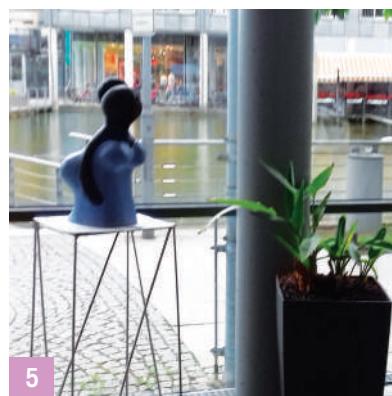
3



4

**1 à 4** Les associations madeleinoises ont fait battre le cœur de ville le 3 juin dernier, à l'occasion du village des associations. Des pas de danse aux combats de boxe, des tours en moto aux prises de judo, des démonstrations d'obéissance canine à la couture, des paniers de basket au zéro déchet... de démonstrations en initiations, les associations, aussi nombreuses que variées, vous ont présenté leurs activités le temps d'un après-midi festif !

**5** Cette année, ce sont nos amis kaarstais qui ont eu la chance de pouvoir découvrir et admirer les œuvres de nos artistes locaux, puisque le traditionnel salon des artistes madeleinois s'est exporté dans notre ville jumelée, Kaarst ! (Sur la photo, sculpture de l'artiste Leocadie).



5

**6** Véritable plongée dans la période 14-18, l'exposition proposée à la Médiathèque dans le cadre du centenaire de l'Armistice a véritablement fasciné ses nombreux visiteurs, petits et grands. (Exposition issue de la collection particulière de Philippe Drancourt, ancien militaire, passionné des deux guerres).



6

**7** Le centenaire de l'Armistice se commémore aussi en fleurs à La Madeleine ! Ouvrez l'œil, cette jolie composition créée par les agents du service espaces verts se situe en entrée de ville.



7



8



9



10



11



12



14

**8 à 11** Avec des musiciens et chanteurs au top, une ambiance décalée et festive et des spectateurs-danseurs endiablés... "Le Municipal Bal" (par la Compagnie On Off) proposé dans le parc Malraux pour la fête de la musique, a été une véritable réussite !



13

**12 à 14** Trésors en tout genre et madeleines gourmandes, on fait le bonheur des nombreux visiteurs (de tout poil - cf.photo 12) du traditionnel vide-grenier de la rue du Général de Gaulle, organisé par l'UCAP.

**15** Félicitations aux grands gagnants du tirage au sort organisé par l'UCAP (Union des Commerçants, Artisans et Professionnels madeleinois), à l'occasion du lancement de la coupe du monde 2018 !



23

**ON A AIMÉ**



16



17

22 "Mini-spectacle" mais maxi-ovation pour les assistantes maternelles et l'équipe du RAM qui ont construit et interprété un spectacle de comptines, de sons, de chants et de musiques, devant les enfants des structures collectives et les assistantes maternelles.



24 MAGdeleine N°360 / JUILLET-AOÛT 2018



18

16 et 17 Tout aussi à l'aise dans l'eau que sur la terre ferme, les écoliers madeleinois ont clôturé l'année scolaire de manière sportive ! Des rencontres et activités préparées et animées par les éducateurs sportifs de la Ville.

18 Entièrement réalisés par les services techniques, à partir de palettes en bois, les premiers carrés potagers ouverts aux Madeleinois ont été inaugurés au square Schumann, à l'occasion de la semaine du développement durable (voir p.8).

19 "100% de réussite à l'examen du permis piéton pour les CE2 de La Madeleine" s'est réjouie Violette Masiet Zielinski, adjointe déléguée aux écoles, à l'occasion de la cérémonie de remise officielle des permis.

20 Élus et habitants devant le café "chez Mamy", prêts à partir en "balade urbaine" entre la rue de Gaulle et l'Avenue de la République.

21 Banquet festif de fruits et légumes frais dans le jardin pédagogique pour les enfants des accueils de loisirs du mercredi.



19



20



22



## TOUT SUR VOS DÉCHETS

Le traitement des déchets incombe à la Métropole Européenne de Lille. Pour rappel dans notre commune :

**- Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

**- Les déchets non recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint-Pierre).

**Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours et heures de collecte. Une**

**amende de 35€ sera adressée à tous contrevenants .**

### - Les déchets diffus spécifiques

La collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu **chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois sur la place du marché** (côté rue Pompidou).

### - Les encombrants :

Prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le numéro vert 0 800 203 775.

Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine :

301, rue Pompidou le lundi de 10h30 à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.



**Votre poubelle n'a pas été ramassée ? Vous avez besoin d'une information sur le tri ? Contactez le numéro vert de la MEL au :**

**0 800 711 771**

**(accessible gratuitement depuis un poste fixe de 8h15 à 17h30).**

## DÉPLOIEMENT DE LA 4G : INTERFÉRENCES AVEC LA TNT

Les fréquences 4G dans la bande 700 MHz et 800 MHz sont très proches des fréquences de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ces fréquences dites basses sont privilégiées compte tenu de leur large couverture et de leur très bonne propagation notamment dans les bâtiments.

Cette cohabitation peut dans certains cas perturber la réception de la télévision notamment chez les téléspectateurs dont l'antenne râteau est orientée à la fois vers un émetteur TNT et vers une antenne 4G.

Les téléspectateurs recevant la télévision par un autre mode de réception : Internet (ADSL), fibre, satellite ou câble (service antenne ou abonnement au câble) ne sont pas concernés par ces risques d'interférence.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et

que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

- si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez vous rendre sur la plateforme assistance.recevoirlatnt.fr ou appeler le 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h.

- si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut engager les travaux nécessaires au niveau des parties communes.

## INFOS PRATIQUES

### RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement se fait à la mairie, au service état civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. (Le recensement tardif, au-delà du 3<sup>ème</sup> mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes ainsi recensés recevront alors une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

**Rens. : service état-civil**

**Tél. : 03 20 12 79 77**



## ÉTAT-CIVIL

### LES NAISSANCES :

Colette MAGNUSZEWSKI, le 02/05 - Alice PIRAUX, le 02/05 - Louise LIBERT WATEL, le 03/05 Céleste VAULOT ALMEIDA BARROSO, le 04/05 - Léo MENESSE, le 04/05 - Daniëlle NGANDU, le 05/05 - Agathe FENART, le 06/05 - Edouard DEBEURME, le 07/05 - Thaïs BERNARD, le 08/05 - Céleste FERREIRA, le 08/05 - Auguste BOUTON, le 10/05 - Malak MELLOULI, le 13/05 - Clémence NIEPCERON, le 14/05 - Maria FOUQUET DUHOT, le 17/05 - Anna ARCHO, le 18/05 Elyas BEN GHEZALA, le 20/05 - Roch BERNARD DE COURVILLE le 20/05 - Margot LANGLAIS, le

21/05 - Anouk MAHIEU HERLEDAN, le 21/05 - Meryem OUNIS, le 21/05 - Lazare BOUCQUILON, le 23/05 - Lina EL BOUKHARI, le 24/05 - Kaïs HOUREZ, le 26/05 - Lena-Marlyne MBA MINTSA, le 27/05 - Laurine GERMONPREZ, le 27/05 - Shahin VANOVERFELDT, le 27/05 - Milo CÉLET, le 29/05 - Nathan COUSEIN, le 30/05 - Juliette TARTIER, le 30/05 - Islem KERRIFA, le 31/05.

### LES MARIAGES :

Emilie KAUFMANN et Romain BARDOU, le 05/05 - Céline MARTINACHE et Franck LAGARDE, le 05/05 - Maïté MENUGE et Amaury DESCAMPS le 11/05 - Jessica SARRAZIN et Jérôme DE LEUS, le 12/05 - Rasha DAOUD et El Mehdi ABOULKACEM, le 12/05 Tina-Julia LOHORE et Simon TROHEL, le 26/05 -

Katia ROMERO ZURITA et Julien JUBIN, le 26/05 - Valérie BASTIEN et Fabrice BULTE, le 26/05 - Anita TIBERGHEN et Alexandre DUPIRE, le 26 /05.

### LES DÉCÈS :

Roger BILLAUD, le 03/05 - Nadine BACQUET, le 11/05 - Sophie ROGER, le 12/05 - Fabrice CASTELAIN, le 13/05 - Marcelle VAN ROY, le 13/05 - Emélia CAMBLIN, le 15/05 - Manuel ALVES DE MELO, le 16/05 - Aïssa BOUSBAINE, le 16/05 - Stéphane ABRAHAM, le 19/05 - Jean HELBECQUE, le 21/05 - René TIRANT de Bury, le 23/05 - Philippe LEMAÎTRE-ROBIN, le 23/05 - Michel BRISBART, le 26/05.

## EXPRESSION LIBRE

### PAS DE BIL(L)E(S) A CARPENTIER

L'actualité nationale a récemment pointé la garniture des terrains synthétiques par des petites billes provenant de déchets plastiques, qui seraient nocives pour les usagers.

A La Madeleine, lors de l'aménagement des deux terrains synthétiques du stade Carpentier au mandat dernier, cette situation a été anticipée par le choix d'une matière naturelle et écologique : le liège.

Pas de raison donc de se faire de la bile puisqu'il n'y a pas de billes au stade Carpentier.

### ANTICIPATION (1)

C'est tout à l'honneur de notre commune que d'avoir été précurseur en offrant aux jeunes la moitié du coût de leur permis de conduire en échange de quelques heures au service de la collectivité et des associations. Cette démarche gagnant-gagnant contribue à l'accès à l'emploi et à la formation des jeunes, mais aussi à la sécurité routière et à la citoyenneté.

Aujourd'hui beaucoup de collectivités, dont la Région Hauts-de-France, s'inspirent de la démarche madeleinoise.

### ANTICIPATION (2)

L'anticipation de notre Ville sur le permis de louer et sur le permis de diviser les lo-

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

## “VIVE LA MADELEINE !”

gements lors du Conseil Municipal de décembre a amené la MEL à inscrire à son tour une délibération sur le sujet à sa séance de juin.

Voilà bien une nouvelle illustration de la capacité d'innovation et d'anticipation de notre commune.

### CŒUR DE VILLE (1)

Après la consultation qui a eu lieu à l'automne dernier, associant directement les habitants au concours d'idées sur le futur Cœur de Ville, un second temps de consultation sera proposé aux Madeleinois dans le 1<sup>er</sup> semestre 2019 sur la base de 3 scénarii élaborés par un cabinet d'études.

Cette démarche de démocratie participative directe permettra de voir le projet qui sortira majoritairement des urnes, pleinement approprié par la population.

### CŒUR DE VILLE (2)

Avec cette nouvelle forme de consultation en direct des Madeleinois la preuve est faite une fois encore qu'à La Madeleine, la parole des habitants compte.

De nombreux outils et moments existent d'ailleurs pour la recueillir : les permanences physiques de Monsieur le Maire, les T'chats mensuels, les réunions publiques, le Conseil communal consultatif, les commissions extra-municipales, ou encore les balades urbaines.

### LE REBOND DE LA ZAS

La ZAS initialement envisagée sur la friche SNCF se concrétisera finalement sur la zone d'activités du Pré Catelan, afin d'accélérer la concrétisation d'un projet structurant auquel notre majorité municipale tient particulièrement.

### LE PROJET CHANGE, PAS NOTRE POSITION

Le projet « Metropolitan Square » situé à Lille au Sud de La Madeleine n'accueillera plus le siège de la MEL. Pour autant, la position de notre municipalité ne change pas en termes d'exigence et de vigilance autour de ce grand projet d'aménagement et nous restons attentifs, en lien avec ses riverains madeleinois.

### LE FISAC JOUERA LES PROLONGATIONS

La Ville s'est engagée en 2012 dans un FISAC. Ce fond d'aides aux commerces arrivant à échéance, la Municipalité entend le prolonger pour soutenir financièrement les commerçants qui sont confrontés à l'obligation de mettre aux normes d'accessibilité leurs établissements.

### EN PROGRES MAIS PEUT MIEUX FAIRE

Le bilan annuel propreté 2015-2020 qui sera examiné lors du Conseil municipal de juin permettra d'observer que le tonnage de déchets collectés par les Services Techniques sur l'espace public est en di-

minution et que le nombre de réclamations citoyennes est en baisse.

Pour autant, on sait bien qu'il existe toujours des marges de progrès en matière de propreté urbaine, notamment sur les mégots, les tags et le fléau des déjections canines.

### SUS AUX CROTTES

L'ambition de qualité urbaine portée par notre Municipalité passe notamment par la lutte contre les déjections canines.

Après une campagne de sensibilisation et de prévention qui durera jusqu'en septembre, un dispositif de répression graduée sera ensuite engagé.

Chacun de nous doit se sentir responsable de la propreté de l'espace public qui est notre bien commun.

Les propriétaires de chiens sont aussi responsables des déjections de leurs animaux.

Bon été à toutes et à tous.

**“Vive La Madeleine !”**  
Groupe des élus  
de la Majorité Municipale  
vivelamadeleine@gmail.com

## «ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Un mot et une pensée pour nos jeunes madeleinois qui terminent l'année scolaire. Bravo pour tous les efforts et les progrès accomplis ! Bon courage pour les épreuves à venir (brevet et baccalauréat).

Nous relayons l'anxiété et la colère des élèves de terminale et de leur famille qui pâtissent de la mise en place de la sélection à l'université. À quoi sert encore le baccalauréat s'il ne garantit plus l'accès à l'enseignement supérieur ?

Un regret : depuis le départ de nos collègues, nous n'avons pas été invitées à les remplacer dans les commissions dans lesquelles ils siégeaient. Nous n'avons pas eu communication des documents financiers avant le budget.

**«Ensemble pour l'avenir de chacun» - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER**

## «LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Qu'est ce qui fait qu'une ville est « durable » ? C'est une ville qui « met en jeu un projet environnemental, économique et social ». Il est difficile de se rendre compte de ce projet à La Madeleine où aucune démarche d'éco-quartier n'est mise en œuvre, où le projet économique consiste principalement à annoncer des pseudo-baisses d'impôts (financées en grande partie par la vente de notre patrimoine immobilier) et dont la politique

sociale relève du saupoudrage d'aides sociales sans cohérence globale. Il ne s'agit pas de dénigrer notre commune mais de critiquer la politique qui y est menée.

**“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air”**

## «LA MADELEINE FIRST !»

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

M. LEGRIS Claude



Perspective non contractuelle



**LANCEMENT DE LA DEUXIÈME TRANCHE**

RT 2012
PTZ
LOI PINEL

## IDÉAL POUR INVESTIR OU EN RÉSIDENCE PRINCIPALE

# T2 lumineux à partir de 135 000 €

- Prestations de qualité
- Au cœur d'un quartier dynamique
- Proximité toutes commodités



Renseignements 03 20 55 75 82

contact@treola-immobilier.com




Pour vos projets d'aménagement et de rénovation, faites appel à une professionnelle de qualité





Maitrise d'Oeuvre Intérieure

Virginie Limousin

vous accompagne en vous proposant un service clef en main de la conception jusqu'au suivi des travaux.

PROJET CLEF EN MAIN

ACCOMPAGNEMENT

ESTIMATION

SUIVI DES TRAVAUX

Maîtrise d'Oeuvre Intérieure

M.O.I. concepteur d'espace de vie

Virginie Limousin

06 26 27 69 21

www.moi-archi.com

SUPERMARCHÉ

# MATCH



## Votre supermarché Match a changé !

*Venez vite le découvrir*

+ de choix + de services

+ de convivialité

*Une équipe de professionnels à votre écoute*

du lundi au samedi de 8h à 20h

et le dimanche de 9h à 12h45

230 Rue du Général de Gaulle à La Madeleine

Promotions, informations & horaires  
[WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR](http://WWW.SUPERMARCHESMATCH.FR)

Pour nos exclusivités, retrouvez-nous sur  
[FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH](https://FACEBOOK.COM/SUPERMARCHESMATCH)





**Chaussmart®**

Du 27 juin au 7 août 2018

**Soldes**

Jusqu'à **-50%**

**-20%**

**-30%**

**-40%**

32 rue de la Haute Loge 59700 MARCQ-EN-BAROEUL à 300m de la Poste et 500m de la Mairie

[www.chaussmart.com](http://www.chaussmart.com) - Tél. : 03 61 76 11 25



**IMMOCLEF** •  
La clef de votre foyer

**ESTIMATION  
GRATUITE**

78, rue Georges Pompidou  
59110 LA MADELEINE

**03.20.63.04.04**  
[www.immoclef.fr](http://www.immoclef.fr)